

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Réunion du 30/03/2026

RAPPORT POUR AVIS

PROPOSITION D'ORGANISATION DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER MUTUALISE DE LA DREV3 ET DE L'AHDF

Contexte

Le présent rapport propose une fusion des Services administratifs et financiers (SAF) de la Direction REV3 (DREV3) et de l'Agence Hauts-de-France 2020 2040 (AHDF) du Pôle Stratégie Régionale (PSR).

La DREV3 et l'Agence HDF sont deux directions supports du Pôle Stratégie Régionale.

Considérant :

- le départ à la retraite du cadre administratif et financier de l'Agence HdF, ce dernier assumant les fonctions de SAF pour l'ensemble de la direction,
- les difficultés de recrutement sur les fonctions administratives et financières au sein de la collectivité,
- la nécessaire sécurisation des agents dans ces fonctions lorsqu'ils sont seuls comme actuellement à l'Agence HdF,
- des connexions mises en place et des synergies de travail au sein des deux directions,

il est proposé de mutualiser le SAF de la DREV3 avec les missions SAF de l'Agence HdF.

Cette solution, anticipée bien en amont du départ du cadre administratif, a permis de faire le lien entre les deux directions. Cette anticipation ayant été l'opportunité de confirmer l'ajustement organisationnel entre les deux entités concernées.

Pour l'équipe SAF de la DREV3, cela favorise une appropriation en douceur des nouvelles tâches qui lui seront confiées et une prise de connaissance progressive de cette direction avec laquelle elle va être amenée à travailler.

Cette mutualisation impactera uniquement les fonctions exercées au niveau du SAF afin de mutualiser les compétences, les moyens humains et garantir la continuité du service public régional.

1. Rappel des organisations existantes

Le SAF de la DREV3 est composé d'un poste de responsable de service (A2.1), d'un poste de cadre administratif et financier (A3) et de 5 postes de gestionnaires administratifs et financiers (B2).

La Direction REV3 (DREV3) est également composée du service « innovations énergétiques », du service « attractivité et proximité » et de la « cellule support de l'intégration REV3 ». Chacun contribue à l'application de la Feuille de route rev3 pour 2022/2027 votée le 23 juin 2022 et modifiée le 20 juin 2024.

La direction a en charge plusieurs dossiers européens dont un « Instrument Financier », auquel est attachée une recette FEDER à hauteur de 100%.

Le **Service Administratif et Financier (SAF)** a pour missions :

- d'assurer la préparation budgétaire (Budget Prévisionnel - BP, Budget Supplémentaire - BS, Décision Modificative - DM, analyse du CFU) en lien avec le Service Coordination de Pôle (SCP) et la Direction des Finances (DirFI),
- d'assurer l'exécution budgétaire (engager comptablement les dépenses par un engagement de crédits ou par un bon de commande, de liquider et de pré-mandater les dépenses ou de pré-percevoir les recettes),
- d'assurer un suivi budgétaire et comptable (s'assurer que les décisions des élus pourront être assumées comptablement),
- de piloter la préparation des instances et délibérations (sécuriser les décisions des élus en étant garant des échéances et en s'assurant avec les services visés de leur fiabilité administrative et financière),
- d'assurer en lien avec le service l'élaboration des marchés (que ce soit sous forme d'appel d'offres, de MAPA, ou de consultation sur devis) via la plateforme OKAVEO,
- de veiller à la bonne exécution des marchés publics,
- d'appuyer les services dans le déploiement et le suivi des dispositifs,

Le **CAF (cadre administratif et financier) de l'Agence HDF (AHDF) (A3)**.

L'Agence Hauts-de-France 2020 2040 (AHDF) est composée de 5 services. Elle pilote l'élaboration et la mise en œuvre du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). A ce titre elle en garantit l'exécution, s'assure de procéder aux modifications nécessaires et accompagnent les territoires de SCoT (Schémas de cohérence territoriale), les PCAET (Plans climat air énergie territorial), les plans de mobilité et les Chartes de Parcs Naturels Régionaux, pour sa déclinaison sur les territoires.

Cette direction gère la stratégie de la donnée et de la connaissance, et elle appuie l'élaboration des politiques publiques et anime les contractualisations territoriales partenariales.

L'Agence est impliquée dans trois dossiers européens : un dossier Horizon Europe et deux dossiers INTERREG dont un pour lequel elle est pilote et qui bénéficie d'un financement à hauteur de 100%.

Le **Cadre Administratif et Financier (CAF)** positionné au niveau direction, a pour missions :

- d'assurer la préparation budgétaire (Budget Prévisionnel - BP, Budget Supplémentaire - BS, Décision Modificative - DM, analyse du CFU) en lien avec le Service Coordination de Pôle (SCP) et la Direction des Finances (DirFI),
- d'assurer l'exécution budgétaire (engager comptablement les dépenses par un engagement de crédits ou par un bon de commande, de liquider et de pré-mandater les dépenses ou de pré-percevoir les recettes),
- d'assurer un suivi budgétaire et comptable et des actes réglementaires ainsi que des conventions de financement des partenaires (Suivi de la consommation des crédits de paiement, veille active de la prise en charge des factures, etc.),
- d'assurer en lien avec le service l'élaboration des marchés (que ce soit sous forme d'appel d'offres, de MAPA, de consultation sur devis) via la plateforme OKAVEO,
- de veiller à la bonne exécution des marchés publics,

2. La concertation

L'ajustement organisationnel porte uniquement sur la mutualisation des missions SAF, correspondant au SAF de la DREV3 et de celles du CAF de l'AHDF.

Seul le rattachement hiérarchique de ces missions (SAF) à une des deux directions, impacte l'organisation globale des deux directions.

Ainsi, l'ensemble des agents du SAF de la DREV3 ont été informés et sensibilisés dès la réunion de service du 15 mai 2025 du projet de mutualisation des missions.

Plusieurs réunions se sont déroulées, certaines associant le pôle Stratégie Régionale, le SAF de la DREV3 et le cadre administratif ; d'autres associant également les équipes de direction permettant une mise en lumière des activités du cadre administratif de l'Agence en vue de la mutualisation.

La responsable SAF de la DREV3 a rencontré chaque responsable de service de l'Agence HdF. Ces échanges ont permis une compréhension plus approfondie du travail effectué au sein de chaque service de l'Agence HdF. L'objectif étant d'avoir une vision plus claire des tâches qui incomberont au SAF mutualisé.

La méthode de concertation s'est déclinée :

- Une phase de rencontres avec les différents responsables de service comme évoqué ci-dessus.
- Une phase de restitution auprès des agents, sur la base des éléments collationnés lors des différents entretiens.
- Une phase de réflexion en termes de reprise de dossiers en réunion du 16 septembre,
- Une phase de répartition des tâches a été validée en commun et en concertation avec l'ensemble du service en réunion du 7 octobre.

Il a été convenu que cette organisation pourrait être ajustée en fonction du bilan qui sera fait au cours de l'année 2026.

3. Proposition d'ajustement organisationnel

A l'issue des phases de concertation avec les agents et conformément à leurs souhaits, l'organisation proposée est la suivante :

Le SAF mutualisé DREV3/Agence Hauts-de-France sera rattaché à la Direction Rev3 et composé de :

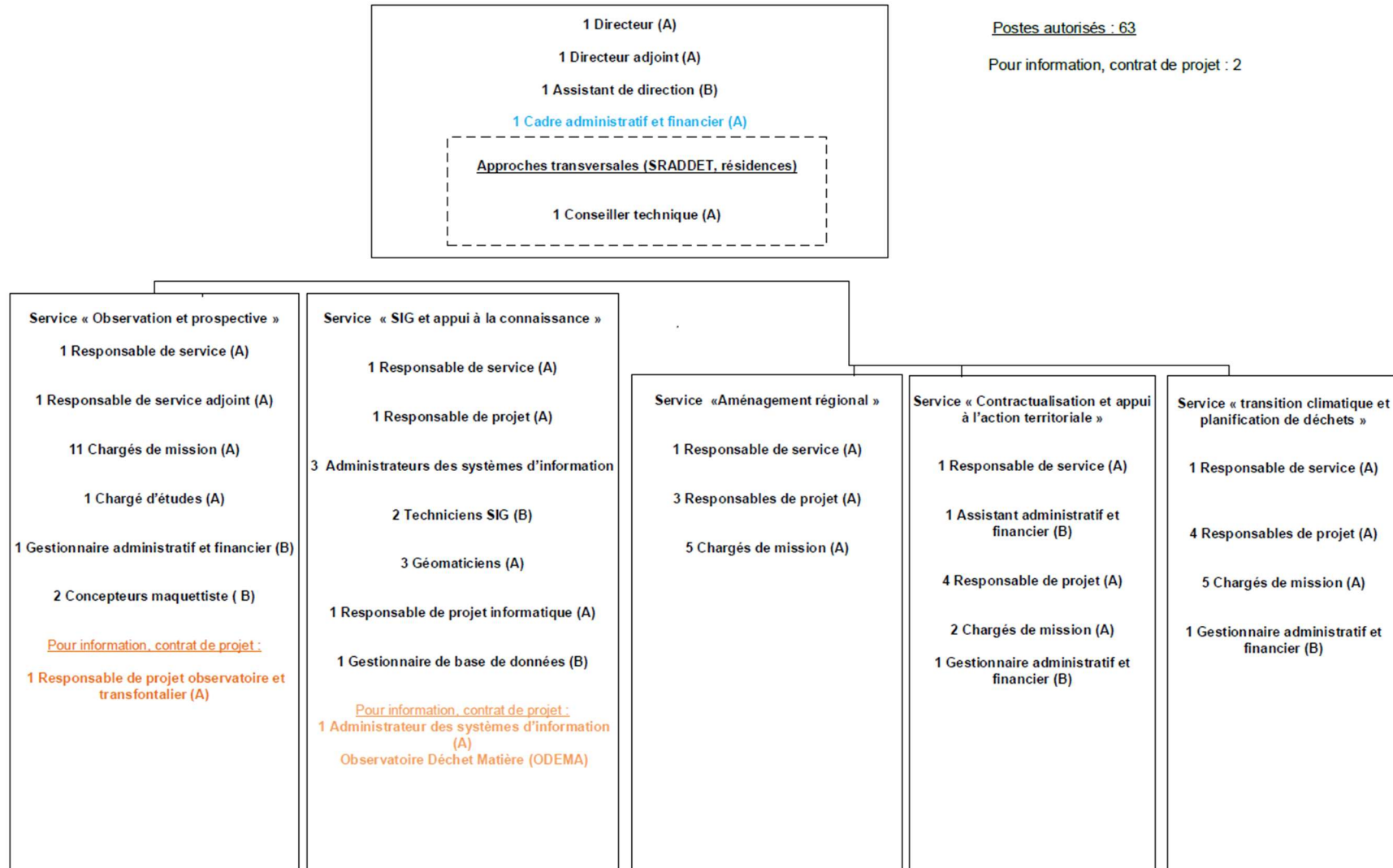
- 1 poste de responsable de service (A2.1), du SAF de la DREV3,
- 2 postes de cadre administratif et Financier (A3), dont 1 poste de cadre administratif et Financier (A3), issu de l'Agence Hauts-de-France,
- 5 postes de Gestionnaire Administratif et Financier (B2), du SAF de la DREV3.

Agence hauts de France 2020-2040

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 28/04/2025

Postes autorisés : 63

Pour information, contrat de projet : 2



Agence Hauts de France 2020-2040

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 30/03/2026

Postes autorisés : 62

Pour information, contrat de projet : 3

